



Paris, le 08/03/10

L'Etat français autorise le transfert de propriété des titres miniers de Bon Espoir et d'Iracoubo Sud à Auplata

L'Etat français, par l'intermédiaire du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer, a autorisé le transfert de propriété du permis exclusif de recherches (PER) de Bon Espoir (123 km²) et de la demande de PER d'Iracoubo Sud (300 km²) de Golden Star Resources Ltd. à Auplata suite au protocole d'acquisition signé le 19 novembre 2009 entre les deux sociétés (cf. communiqué de presse du 2 décembre 2009). Le transfert de propriété de ces titres est donc effectif depuis le 28 février 2010.

En outre, par arrêté du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer publié au Journal Officiel du 2 mars 2010, le PER d'Iracoubo Sud, d'une superficie totale de 300 km², a été octroyé pour une durée de 5 ans.

La demande de transfert de propriété du PER Paul Isnard et des concessions Paul Isnard, titres miniers également concernés par le protocole d'acquisition signé entre Auplata et Golden Star Resources Ltd, est toujours en cours d'instruction auprès des services du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer. Auplata précise que cette demande a été formulée postérieurement à celle pour les PER de Bon Espoir et d'Iracoubo Sud.

« Ces deux premiers transferts de titres, réalisés selon le planning prévu, confirment qu'Auplata dispose désormais de toute la crédibilité technique, opérationnelle mais aussi financière nécessaire à son développement, déclare Jean-Pierre Gorgé, Président du conseil d'administration d'Auplata. Grâce à la levée de fonds de 8,8 M€ que nous venons de réaliser, nous allons pouvoir œuvrer à la valorisation des ressources minières de la société. »

Auplata en bref

Auplata est le premier producteur d'or de Guyane Française. Née en juillet 2004, la société Auplata exploite deux mines d'or, Dieu Merci et Yaou. Au total, Auplata dispose de près de 300 km² de permis et titres miniers.

Auplata mène une stratégie industrielle et financière novatrice de mise en valeur des ressources aurifères guyanaises avec une forte implication des acteurs locaux. L'objectif de la société est ainsi de proposer une exploitation durable pour l'industrie minière aurifère guyanaise.

Auplata est coté sur le marché Alternext d'Euronext Paris (NYSE Euronext). Code ISIN : FR0010397760 – code mnémorique : ALAUP. Le capital d'Auplata est composé de 17 006 938 actions.

Pour plus d'information sur la société Auplata, vous pouvez consulter le site Internet de la société aux adresses suivantes : www.auplata.fr ou www.auplata.gf.

Recevez gratuitement toute l'information financière par e-mail d'Auplata en vous inscrivant sur : www.actus-finance.fr

Contacts

AUPLATA

Jean-Pierre Gorgé Président 01 44 77 94 80

EUROLAND FINANCE

Julia Temin Listing Sponsor 01 44 70 20 84

ACTUS FINANCE

Mathieu Omnes Relations investisseurs 01 72 74 81 87
Nicolas Bouchez Relations presse 01 77 35 04 37